

Ce qu'il faut savoir du statut de l'auto-entrepreneur

Qui peut devenir auto-entrepreneur ?

A priori tout le monde ! Que vous soyez salarié, étudiant, retraité, fonctionnaire ou demandeur d'emploi vous pouvez devenir auto-entrepreneur. L'activité peut être principale ou complémentaire, c'est-à-dire que dans ce cas vous pouvez la cumuler avec votre activité principale. C'est un avancement majeur dans la législation française.

Quelles sont les conditions et limites ?

1. Votre chiffre d'affaire ne devra pas dépasser :
 - 80 000 euros pour une activité d'achat-revente
 - 32 000 euros pour les prestations de service relevant des bénéfices industriels et commerciaux et pour les professionnels libéraux.
2. Votre revenu fiscal existant ne doit pas dépasser :
 - 25 195 euros pour un célibataire
 - 50390 euros pour un couple
 - 62987 euros pour un couple avec un enfant
 - 75585 euros pour un couple avec deux enfants

Qu'est ce que le régime du micro-social ?

C'est un régime simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales réservé aux auto-entrepreneurs et qui ouvre des droits à l'assurance maladie et à la retraite.

Chaque mois ou chaque trimestre, au choix, vous payerez vos cotisations sociales en fonction du chiffre d'affaires réalisé au cours de la période retenue.

Le montant de vos cotisations sera égal à :

- 12 % de votre chiffre d'affaires pour une activité d'achat-revente,
- 21,3 % du chiffre d'affaires pour les prestations de services.

Ces charges sont à payer une fois pour toute, tous les mois ou tous les trois mois.

Et les impôts ?

En tant qu'auto-entrepreneur, vous serez évidemment redevable de l'impôt sur le revenu. Vous pourrez choisir un mode de paiement simple et original : le prélèvement fiscal libératoire à la source. Tout comme les charges fiscales, le montant est proportionnel au chiffre d'affaire et payable tous les mois ou tous les trois mois. Voici le pourcentage :

- 1% s'il s'agit d'entreprises dont l'activité principale est de l'achat/vente de marchandises
- 1,7% pour les activités de services relevant des bénéfices industriels et commerciaux (BIC)
- 2,2 % pour les activités libérales.

En résumé, combien je paye ?

Tous les mois ou tous les trois mois vous paierez donc :

- 13% de votre chiffre d'affaire pour une activité d'achat-vente (12%+1%)
- 23% de votre chiffre d'affaire pour une activité de prestation de service (21.3%+1.7%)

Et c'est tout ! Il s'agit d'un versement libératoire des charges sociales ET des impôts sur le revenu. Cela veut aussi dire que si votre chiffre d'affaire est NUL, vous ne payez RIEN.

De plus vous serez exonéré de taxe professionnelle pendant 3 ans, et vous ne serez pas soumis à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Comment devenir auto-entrepreneur ?

Cela sera très simple. Il suffira de faire une déclaration au Centre de Formalités des Entreprises (CFE), soit directement soit par internet, via un "Kit de l'auto-entrepreneur" qu'il faudra renseigner et envoyer. L'immatriculation au registre du commerce et des sociétés et au répertoire des métiers n'est pas nécessaire.

Où devrais-je travailler ?

Chez vous tout simplement ! Si vous accueillez de la clientèle ou entposez de la marchandise commerciale vous pourrez même le faire en rez-de-chaussée ce qui n'était pas si évident auparavant. Vous pourrez aussi avoir votre local professionnel si cela vous convient.

Quels sont les risques de saisie de ma maison ?

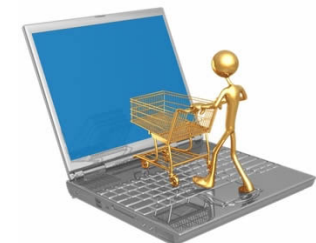
Vous pourrez protéger votre patrimoine (résidence principale et autre immobilier) par une simple déclaration devant un notaire.

Et si mon entreprise est un échec ? Si je ne trouve pas de clients ?

Les formalités pour stopper votre activité sont simplifiées au maximum. Ici encore une simple déclaration écrite suffira (le formulaire devrait être fourni avec le kit de l'entrepreneur, tout comme des exemples de factures et une brochure d'information simple mais complète).

Je n'ai aucune formation de vente ! Comment trouver des clients ?

Le site <http://www.auto-entrepreneur-web.fr> vous fournit toutes les techniques les plus efficaces, les stratégies les plus originales, les solutions les plus innovantes pour trouver des prospects, les transformer en clients et gérer vous-même votre marketing et vos ventes sur le net. Car n'oubliez jamais qu'internet est l'endroit où vous trouverez le plus de clients, le plus vite et à long terme.



<http://www.auto-entrepreneur-web.fr>

Plus de clients. Plus de ventes. Plus vite. 100% Garanti.